

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Mercredi 06 Mai 2026

Délibération 2026-28

Le mercredi six mai deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérant au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Messieurs MOREAU, HAY et MARTIN, vice-président

Date de la convocation : 30/04/2026

Secrétaire de Séance : Madame LE NOC Maryse

Membres en exercice : 44

Membres ayant pris part au vote : 38

**Etaient présents (voix délibérative) :**

Mesdames et Messieurs FERNANDEZ José, GUILLEMET Philippe, GALLET Aline, VIALLE Julie, GARRIGA Bruno, Maigne Thierry, BESANCENEZ Sandra, AVELINE Emmanuel, MARTIN Fabien, LE NAOUR Frédéric, CHAREAU Julien, RICHARD Nadine, CHAUVIN Lydie, VERDIN Valérie, HAY Jean Claude, POINTEAU Sébastien, BUFFETRILLE Guy, SERRE Frédéric, PANIER Olivier, MENAGER Pascal, POURTOUT Kévin, De LACHEISSERIE Bertrand, DONCK Olivier, SECRETAIN Catherine, LE NOC Maryse, HUBERT Grégoire, ZAMPAGLIONE François, MOREAU Lucienne, REVERSE Gildas, ANDRE Albert, FUKS Marie, BERTRAND Sylvie, PARIS Jean-Pierre, SUBLEMONTIER Denis, LAGOUTE Didier, DUCROCQ Hervé, PEAN Thierry, MOREAU Aurélien.

**Etaient absents excusés :**

Mesdames et Messieurs JULIEN Jean-Luc, MEUNIER Jerome.

**Etaient absents :**

Mesdames et Messieurs DERRIEN Mathieu, PETREMENT Patrick, BOURNISIEEN Anthony, PLESSIS Fabien.

**Etaient présents (sans voix délibérative) :**

Mesdames et Messieurs CHABOCHE Cyrille, CLEMENT Pierre, SUBLEMONTIER Stéphanie, GUILLARD Virginie, VIGNERON Jacky, COUGNAUD Sandrine, LEMOULT Jonathan, BARBE Claudine.

### Désignation des membres de la commission d'appel d'offres - Groupement de commandes pour la collecte en porte à porte et le transfert des déchets ménagers

Compte tenu des compétences complémentaires de la SPL C'CTV et du SIRTOM de Courville en matière de collecte, transport et transfert des déchets ménagers et assimilés collectés sur le périmètre du SIRTOM, un groupement de commande a été créé afin de conclure des marchés et accords-cadres pour la réalisation des prestations de collecte, transport et transfert des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles et déchets ménagers recyclables).

Le SIRTOM a en charge la partie collecte des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles et déchets ménagers recyclables), la SPL C'CTV a en charge le transport et le transfert de ces déchets du barycentre du SIRTOM jusqu'aux différents exutoires.

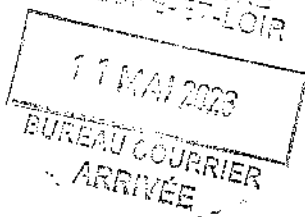
La convention régissant ce groupement prévoit que la commission d'appel d'offres compétente pour attribuer le ou les marchés et/ou accords-cadres sera une commission ad hoc conformément à l'article L1414-3 du CGCT.

Cette commission est composée d'un titulaire et d'un suppléant par collectivité membre du groupement.

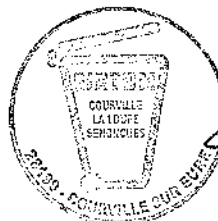
Par conséquent, il convient de nommer les représentants du SIRTOM de Courville à cette commission ad hoc.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité décide de nommer comme représentants du SIRTOM de Courville à la commission ad hoc :

- Titulaire : M. Bertrand de LACHEISSERIE
- Suppléant : M. Jean Claude HAY



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,  
Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE



Rendu exécutoire par le Président, Compte tenu de la réception en  
préfecture Le 11 mai 2026  
Et de la publication Du 11 mai 2026  
Le Président,  
Bertrand de LACHEISSERIE

